Par l'intermédiaire du Centre hongrois d'amélioration de la productivité, la JICA a fourni jusqu'à la fin de 1999 à la Hongrie une aide sur le plan du contrôle de la qualité et de l'amélioration des usines, des ressources humaines et du travail. Au cours de l'exercice 2000, le centre a commencé à proposer des stages pour les pays tiers* sur le diagnostic d'entreprise. Cette activité, programmée sur cinq ans, devrait permettre aux pays voisins de bénéficier des résultats de la coopération technique japonaise en Hongrie.

Dans l'aide que la JICA apporte à ces pays, dotés d'excellentes capacités technologiques et de ressources humaines bien formées – contrairement à la plupart des pays en développement (PED) – il faut veiller à concilier les connaissances techniques de la population, évoluées mais peu visibles, et le niveau d'expertise de l'aide japonaise. L'objectif final de ces pays étant d'adhérer à l'UE, nous devons nous assurer que la coopération japonaise est en harmonie avec les politiques, les règles fondamentales et les systèmes juridiques de l'Union européenne. Notre mission est de planifier et de mettre en œuvre l'aide japonaise en tenant compte de ces caractéristiques.

Aide à la stabilisation et à la reconstruction

Le soutien à la reconstruction après les conflits est un enjeu majeur de la coopération future avec l'Europe centrale et orientale, particulièrement en ex-Yougoslavie et dans les pays voisins, qui ont connu des conflits interethniques.

Suite aux accords de Dayton signés en novembre 1995, le Japon s'est mobilisé pour appuyer le processus de reconstruction en Bosnie-Herzégovine. Depuis 1996, la JICA continue de détacher des conseillers en formulation de projets* et des missions d'étude dans ce pays. Elle contribue également à la reconstruction par une aide financière non remboursable et par

Sur le Terrain

• Bulgarie

Événement organisé par une association d'anciens stagiaires de la JICA

Visite d'inspection du métro de Sofia

Anciens stagiaires

Extension du réseau métropolitain

La République fédérale de Bulgarie, pays d'Europe orientale situé au centre de la péninsule des Balkans, compte environ huit millions d'habitants. Le pays opère actuellement une transition qui doit lui permettre de passer du socialisme à un système libéral, sur les plans politique et économique, mais aussi sociétal. Depuis de longues années, un métro est en construction dans la capitale, Sofia. Une visite d'inspection des travaux d'extension a eu lieu le 28 mars 2003, par une chaude journée de printemps, à l'initiative d'une association fondée et gérée par d'anciens stagiaires de la JICA. De nombreux invités et visiteurs ont participé à cet événement très animé : Yasuyoshi Ichihashi, l'ambassadeur du Japon en Bulgarie, l'équipe de direction de Metropolitan, l'entreprise publique qui gère le réseau métropolitain, le personnel concerné du bureau de la JICA, d'anciens stagiaires, des experts de la JICA et des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV).

Une station qui s'insère dans des ruines antiques

Le plan d'aménagement du métro de Sofia prévoit la construction de trois lignes devant desservir 46 stations et couvrir une distance totale de 52 km à travers le centre de la ville. La première ligne, qui relie le quartier d'Obelia dans le nord-ouest à celui de Mladost dans le sud-ouest, a été mise en service en janvier 1998. Un projet d'extension de cette ligne doit être réalisé grâce à des prêts en yens de la Banque japonaise de coopération internationale (Japan Bank for International Cooperation ou JBIC)*, un appel d'offres a été lancé en 2003 pour ces travaux.

La visite s'est effectuée en métro à travers des stations déjà en service (« Serdika », « Obalchenska » et « Konstantin Velichkov »), et s'est poursuivie par l'inspection des chantiers de deux futures stations (« Université de Sofia » et « Stade National »). La station de Serdika, au cœur de la ville, est construite sous des ruines datant de l'Empire romain, et le contraste entre l'intérieur moderne et le cadre antique capte l'attention. Dans les stations Obalchenska et Konstantin Velichkov, des panneaux de faïence très originaux ornent les parois.

Visite d'une des nouvelles stations du métro de Sofia

Le métro de Sofia est appelé à devenir un moyen de transport important, qui véhiculera un grand nombre de passagers. La JICA a prévu d'étendre sa coopération par l'envoi d'experts durant l'exercice 2003, afin de soutenir cette politique en matière de transports urbains.

(Bureau de la JICA /JOCV en Bulgarie)

une coopération technique dans les domaines où des résultats concrets peuvent être obtenus assez rapidement, comme l'énergie électrique, les transports et les soins médicaux. Les progrès réalisés contribuent également à la réconciliation interethnique.

Par ailleurs, depuis la mise en place d'un gouvernement démocratique en novembre 2000, la JICA collabore avec la communauté internationale pour remettre sur pied l'économie et les infrastructures de base de la Serbie-Monténégro, laminées par des années de sanctions économiques. La Conférence des donateurs pour la République fédérale de Yougoslavie qui s'est tenue en juin 2001 a constitué un événement clé pour l'accélération de la coopération dans des domaines tels que l'électricité,

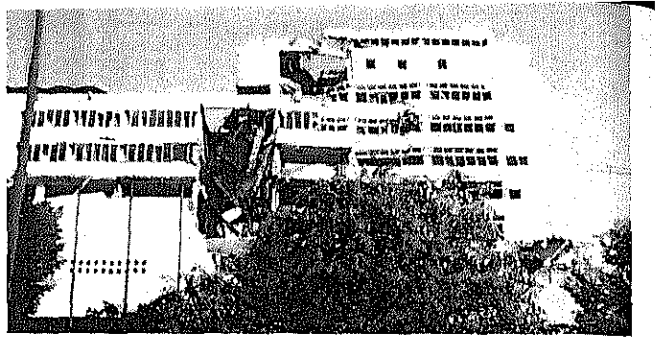

Un immeuble éventré par les frappes aériennes de l'OTAN à Belgrade (ex-Yougoslavie)

les transports publics, la santé et les soins médicaux, l'environnement urbain, l'agriculture et l'aide sociale.

En Europe du Sud-Est, les efforts du Japon en matière d'aide au développement ne se limitent pas au soutien à la transition vers une économie de marché ; ils portent également sur la préservation de l'équilibre interethnique. Or, en ce qui concerne les appartenances ethniques et religieuses, le Japon est en mesure d'adopter une position neutre, ce qui lui vaut la confiance des pays bénéficiaires et des autres donateurs du monde occidental.

Sur le Terrain

● Europe du Sud-Est

Séminaire sur la promotion des investissements

Soutien à la transition vers une économie de marché en collaboration avec l'UNIDO

Programme conjoint de la JICA et de l'UNIDO

Stabilité en Europe du Sud-Est

En juillet 1999, plus de 40 pays (dont le Japon) et organisations internationales ont signé le Pacte de stabilité en faveur de l'Europe du Sud-Est. L'objectif de ce Pacte est de promouvoir la paix et de parvenir à la stabilité sur les plans politique et économique dans cette région qui a connu des conflits de longue durée. Dans le cadre du Pacte, une charte sur les investissements a été adoptée en février 2000 à l'initiative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; elle prévoit la réforme du système en faveur d'une économie de marché et l'amélioration de l'environnement d'investissement. La table ronde organisée avec les pays de cette région sur la promotion des investissements a permis d'analyser les moyens à mettre en œuvre pour attirer les investissements et développer les ressources humaines au sein des ministères chargés de la promotion de l'investissement.

Lors de cette rencontre, une proposition a été émise concernant la mise en place au Japon d'un séminaire sur les investissements. Après des discussions entre la JICA et l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI) sur des questions de mise en œuvre, le séminaire sur la promotion des investissements en Europe du Sud-Est a pu commencer lors de l'exercice 2002 dans le cadre d'un programme conjoint de la JICA et de l'ONUDI.

Formation complète

La proposition d'origine prévoyait d'organiser un séminaire de deux ou trois jours destiné aux responsables de la promotion des investissements dans les pays de la région. Toutefois, après une réflexion sur les mérites des stages de la JICA, cette durée a été étendue à deux semaines.

Le programme de formation proposait un module général permettant aux participants de se familiariser avec la culture et l'histoire japonaises, des séminaires d'investissement invitant des entreprises japonaises à Tokyo et Osaka, la visite de différentes usines et celle des bureaux de liaison d'organismes d'investissement étrangers à Tokyo. Les stagiaires se sont montrés satisfaits de ce séminaire qui leur a permis d'acquérir des méthodes de promotion des investissements ; en effet, l'investissement étranger direct constitue le moyen le plus efficace de développer une économie de marché.

La collaboration comme facteur d'efficacité

Un stagiaire effectue une présentation sur les moyens d'attirer les investissements dans le cadre du séminaire sur la promotion des investissements en Europe du Sud-Est.

La promotion des investissements est un enjeu crucial pour les pays d'Europe du Sud-Est, soucieux d'accélérer leur transition vers une économie de marché. La collaboration avec des entités comme l'ONUDI, compétente en matière d'investissement, a rendu ce stage plus productif. Le soutien de l'OCDE, qui dirige la Charte de l'investissement et a envoyé des intervenants, s'est aussi révélé bénéfique. Nous sommes conscients de ce que l'efficacité des projets a pu être améliorée malgré un budget limité, grâce à la collaboration avec d'autres organismes d'aide, sans que soit négligée la singularité de l'expertise japonaise.

(Département régional IV, Division Europe, Moyen-Orient et Maghreb)

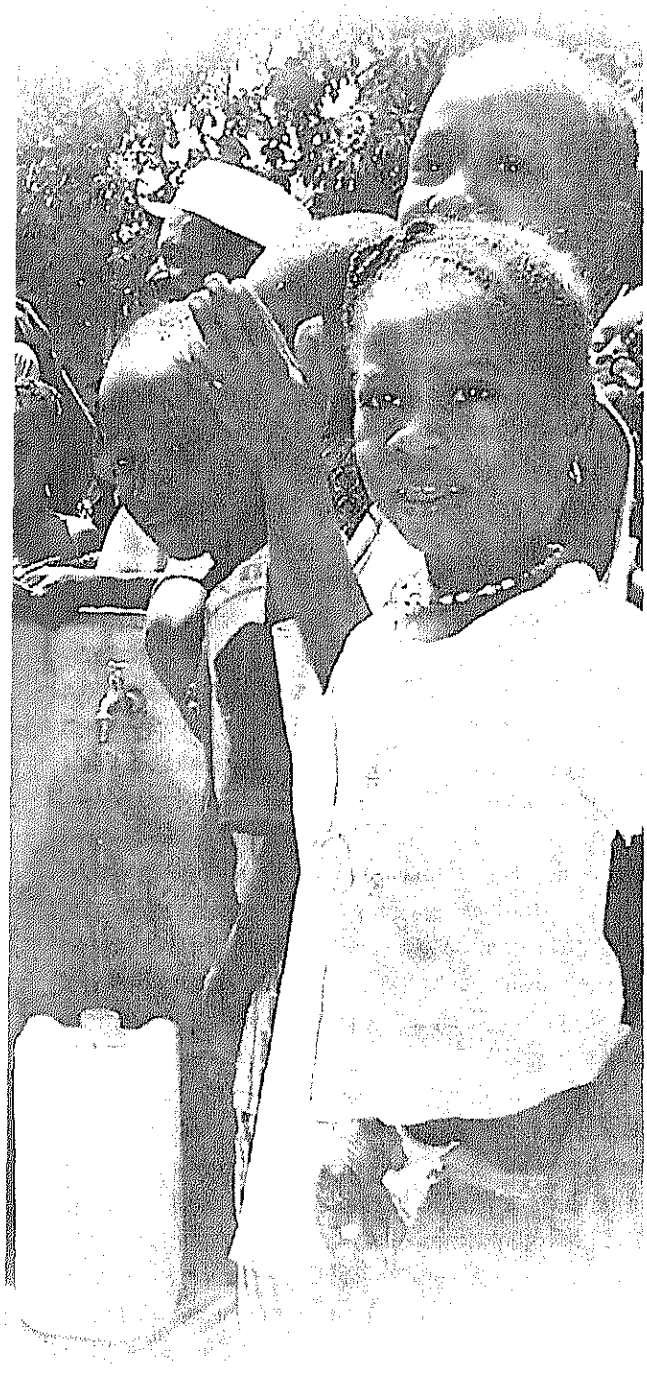

Partie III

Aperçu des activités de la JICA

Chapitre 1 Identification, formulation et planification

1 Identification et formulation des projets 106
2 Coordination entre les donateurs 110

Chapitre 2 Mise en œuvre des programmes

1 Projets de coopération technique 114
2 Experts de la coopération technique 120
3 Accueil de participants à une formation technique 124
4 Programme d'invitation de jeunes adultes 130
5 Études de développement 134
6 Coopération financière non remboursable 139
7 Envoi de volontaires japonais pour la coopération à l'étranger 143
8 Volontaires seniors 149
9 Coopération pour le développement 153
10 Secours en cas de catastrophe 154
11 Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants 157

Chapitre 3 Évaluation et suivi

1 Évaluation 159
2 Suivi 163

Chapitre 4 Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des programmes

1 Recherche 166
2 Recrutement et formation d'experts de la coopération technique 169
3 *Appui aux activités des experts* 173
4 Mesures de sécurité et gestion des crises 175
5 Diffusion de l'information et publicité 177
6 Appui à l'éducation en matière de développement 181

Chapitre 1

Déterminer les orientations futures de la coopération dès l'origine

—Identification et formulation des projets—

Étude de formulation de projets lors d'un cours de formation du personnel pour la Bo

Cycle du projet et activités

Les activités de la JICA suivent un processus intégré (le cycle du projet) constitué de quatre grandes étapes : la planification, la mise en œuvre, l'évaluation, puis l'intégration de l'information pertinente (ou rétroaction) à l'étape de la planification d'un nouveau projet. Pour améliorer le contenu des programmes et optimiser l'impact de la coopération, chaque étape du cycle doit être suivie et gérée en fonction d'un plan intégré. Les principales étapes sont décrites brièvement ci-après :

1) Planification

L'étude et l'analyse des besoins et des demandes des pays en développement (PED), la définition des groupes cibles ainsi que la spécification des objectifs, des cibles, des ressources à mettre en jeu (nombre d'experts et personnel à recruter, coût projeté pour l'ensemble du projet, etc.) et du programme détaillé des activités.

2) Mise en œuvre

L'exécution d'un projet conformément au plan, la révision des orientations du plan au moyen du suivi, et l'obtention de résultats.

3) Évaluation

L'analyse de la concordance des résultats obtenus avec les objectifs fixés à l'origine, la mesure de l'impact du projet, l'enquête afin de déterminer pourquoi l'évaluation du projet n'a pas été satisfaisante et l'exploitation de l'information obtenue pour la conception de nouveaux projets.

Dans la partie III de ce rapport, les activités de la JICA sont examinées sous l'angle des trois étapes du cycle du projet, ainsi que des efforts déployés pour renforcer les mesures de soutien à la mise en œuvre des programmes.

a. Identification, formulation et planification (chapitre 1)
b. Mise en œuvre des programmes (chapitre 2)
c. Évaluation et suivi (chapitre 3)
d. Renforcement des activités de soutien à la mise en œuvre des programmes (chapitre 4)

Compréhension de la situation et des besoins instantanés

Importance d'un point de départ de la coopération

Pour optimiser l'efficacité des actions d'aide de la JICA, il est important de cerner dans un premier temps les besoins des PED. Ensuite, il faut planifier et réaliser des projets adaptés aux caractéristiques de chaque pays. Cette démarche implique une bonne connaissance des conditions socioéconomiques des PED, de leurs structures institutionnelles et organisationnelles. En d'autres termes, il convient d'adopter une approche spécifique par pays.

Ces dernières années, le nombre des problèmes communs à plusieurs PED a augmenté. C'est le cas notamment de l'éducation, du développement agricole, du développement urbain, de la pollution et de la pauvreté. Sujet de préoccupation exigeant que des mesures soient prises à l'échelle mondiale, le réchauffement global de la planète concerne aussi bien les PED que les nations industrialisées. Pour s'attaquer à ces problèmes de manière efficace et rationnelle, il est essentiel de rassembler les données de l'aide au développement et les résultats des projets de développement passés, et dans le même temps, d'instaurer un système qui permette de disposer rapidement d'informations précises à tout moment. Ce mode d'action correspond à l'approche spécifique par problème.

Pour que la JICA puisse lancer un projet, le gouvernement du pays bénéficiaire doit soumettre une demande d'aide par la voie diplomatique. Toutefois, certains PED ne disposent pas des capacités requises pour déterminer les types de projets les plus susceptibles de promouvoir le développement national et pour élaborer des politiques nationales.

En outre, même ceux qui sont en mesure de bien cerner leurs besoins et de concevoir des projets peuvent ne pas posséder les structures nécessaires pour gérer des apports d'aide extérieure. La JICA adopte alors une approche par pays ou par problème. Elle analyse la situation et les

difficultés du pays concerné et examine les axes du développement, afin de l'aider à mettre au point un projet de coopération concret.

Pour le succès d'un projet, il est indispensable d'établir dès le début les orientations futures de la coopération, une tâche tout aussi importante que l'évaluation dans la phase finale.

La JICA prévoit de financer des mesures destinées à rendre l'aide plus efficace en renforçant les étapes au début et à la fin de la coopération. Parmi ces activités prévues au budget, nous examinerons (1) celles qui concernent l'identification et la formulation des projets et (2) celles qui ont trait à la collecte et à la gestion de l'information par pays et par problème.

Identification et formulation des projets

Études de formulation de projets

Il peut arriver que les demandes d'un PED ne se concrétisent pas par un projet spécifique, en partie parce qu'il ne connaît pas bien le système d'aide du Japon, alors même que ces demandes concernent les secteurs prioritaires du développement dans ce pays pour la JICA. Si un pays n'a pas suffisamment analysé les composants du projet au moment de sa demande, il peut s'avérer difficile de décider si ce projet doit ou non être adopté.

Dans les cas de ce type, il nous faut évaluer et analyser la situation dans les secteurs prioritaires, le bien-fondé de la coopération proposée, les capacités de ces pays à mettre en œuvre le projet et l'impact de la coopération sur le développement social et économique du pays. Dans le même temps, le plan de coopération le plus approprié doit alors être déterminé par le biais de discussions avec le gouvernement du pays et les autres institutions concernées (organisations non gouvernementales [ONG] comprises).

Pour élaborer des plans de coopération pertinents, la JICA confie la réalisation des « études de formulation de projets* » à des missions d'étude envoyées du Japon ou à des consultants locaux. Au cours de l'exercice 2002, 85 études de ce type ont été réalisées dans 49 PED.

Elles se répartissent comme suit :

1)	Asie :	34	(40 %)
2)	Moyen-Orient et Maghreb :	12	(14 %)
3)	Afrique :	14	(16 %)
4)	Amérique latine :	23	(27 %)
5)	Océanie :	2	(2 %)
6)	Europe:	0	(0 %)

Ateliers de coopération intra-régionale sur des domaines spécifiques

Les problèmes des PED sont parfois spécifiques à un pays donné. D'autres sont aussi le lot des pays voisins et peuvent difficilement être résolus par un seul pays ou peuvent être plus aisément résolus par une action concertée.

Pour identifier et formuler les projets répondant aux problèmes communs à une même région, la JICA organise des ateliers de travail locaux avec les pays concernés, les autres organismes d'aide et les institutions internationales pour discuter des meilleurs modes de coopération possibles.

Au cours de l'exercice 2002, des ateliers ont été organisés sur neuf thèmes, dont l'éducation (atelier organisé en Amérique Centrale) et le VIH/sida (atelier organisé aux Caraïbes).

Affectation de conseillers en formulation de projets

Le cas échéant, des conseillers en formulation de projets * sont envoyés dans les bureaux de représentation en tant qu'experts dans les domaines prioritaires pour le développement des PED. Par une consultation et une coordination étroites avec les organisations concernées dans les pays bénéficiaires, ils analysent les besoins de ces pays, conçoivent des projets de haute qualité et étudient l'ordre de priorité des demandes de projets et de plans de coopération.

Comme indiqué plus loin, on a assisté ces dernières années à une augmentation du nombre de pays bénéficiaires et d'enjeux, et les méthodes de l'aide ont nécessité le recours à une grande panoplie de procédés. Les conseillers en formulation de projets ont donc un rôle de plus en plus important dans l'identification et la formulation de projets de haute qualité susceptibles de faire avancer efficacement le processus de développement. Cela s'est traduit dans trois domaines :

1) Pays dans lesquels le Japon dispose de peu d'expérience dans l'apport d'aide et nouveaux pays bénéficiaires
2) Nouveaux enjeux de l'aide, notamment la consolidation de la paix
3) Nouvelles méthodes d'aide, telles que la coopération Sud-Sud* et la collaboration avec d'autres organismes d'aide.

Au cours de l'exercice 2002, 100 nouveaux conseillers en formulation de projets ont été envoyés dans 61 pays.

Études de confirmation de projets

Pour promouvoir une coopération efficace et rationnelle, il est nécessaire à la fois d'engager des consultations sur des projets spécifiques et un dialogue sur les programmes d'action, avec notamment des explications concernant les plans de réalisation des projets de la JICA, fondées sur les résultats

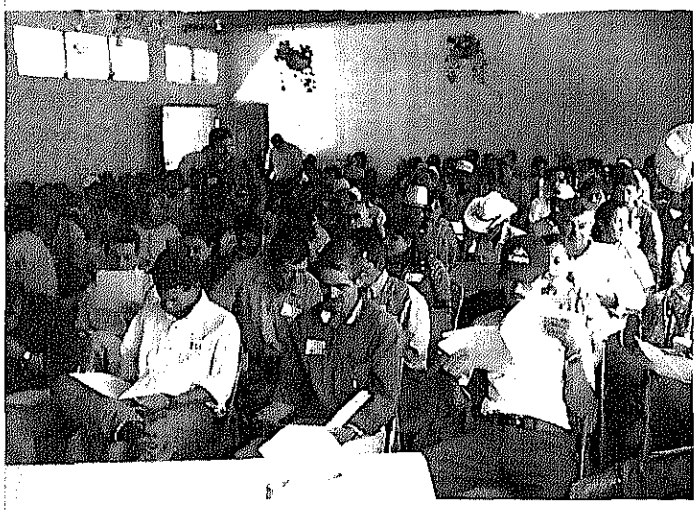

Séminaire sur les objectifs du millénaire pour le développement au Honduras

des études de formulation de projets et la collecte de l'information par pays. La promotion du dialogue au niveau de l'établissement des programmes, notamment sur le plan de la politique d'aide du Japon et des plans de développement du pays concerné, est également importante. Concrètement, l'étude de confirmation des projets fait intervenir les consultations et discussions suivantes :

1) Consultation sur les politiques de mise en œuvre des projets de la JICA
2) Discussion des politiques et mesures pour faire face aux problèmes de développement
3) Classement des projets en fonction de leur priorité et de leurs modalités respectives, examen de l'état d'avancement des projets en cours, des problèmes qu'ils posent, présentation de notre programme d'aide et enfin, revue d'autres aspects de la mise en œuvre de l'aide.

Ce travail sert également à déterminer les orientations futures de la coopération et à assurer une mise en œuvre efficace et rationnelle des projets. Au cours de l'exercice 2002, 34 missions d'étude ont été envoyées dans 34 PED pour confirmer des projets ayant fait l'objet de demandes et discuter des modalités de la coopération. Leur répartition par région est la suivante :

1) Asie :	21	(62 %)
2) Moyen-Orient et Maghreb :	0	(0 %)
3) Afrique :	4	(12 %)
4) Amérique latine :	7	(20 %)
5) Océanie :	0	(0 %)
6) Europe :	2	(6 %)

Collecte et gestion de l'information par pays et par problème

Création d'une base de données sur l'information par pays

La collecte et l'analyse de données de base sur les PED jouent un rôle indispensable pour le renforcement de l'approche par pays. La JICA recueille et analyse des données de base sur le secteur socioéconomique des PED ainsi que des informations techniques et des renseignements sur les apports d'aide d'autres institutions. Elle classe et ordonne également d'une manière systématique l'information et les données d'expériences recueillies dans le cadre des activités d'aide du Japon. En 1998, un système a été mis en place afin de simplifier l'informatisation et le partage des données et d'en faciliter l'accès.

Les données des projets mis en œuvre par la JICA, qui sont traitées par ce système, ont été proposées en libre accès sur le site Web de la JICA au cours de l'exercice 1999.

Réseau d'experts

Pour renforcer l'approche par problème, il faut en permanence rassembler les données appropriées, notamment les informations relatives au développement et à l'évolution des projets passés. Dans cette optique, la JICA a décidé de former un réseau reliant le personnel de la JICA et les experts spécialistes des différents problèmes de développement, et un système de stockage des données et des connaissances.

Entre-temps, la JICA a mis en place un système informatique de consultation, tant en interne que de l'extérieur, des informations et des données d'expérience accumulées dans le cadre des projets passés.

Figure 3-1 Déroulement des projets

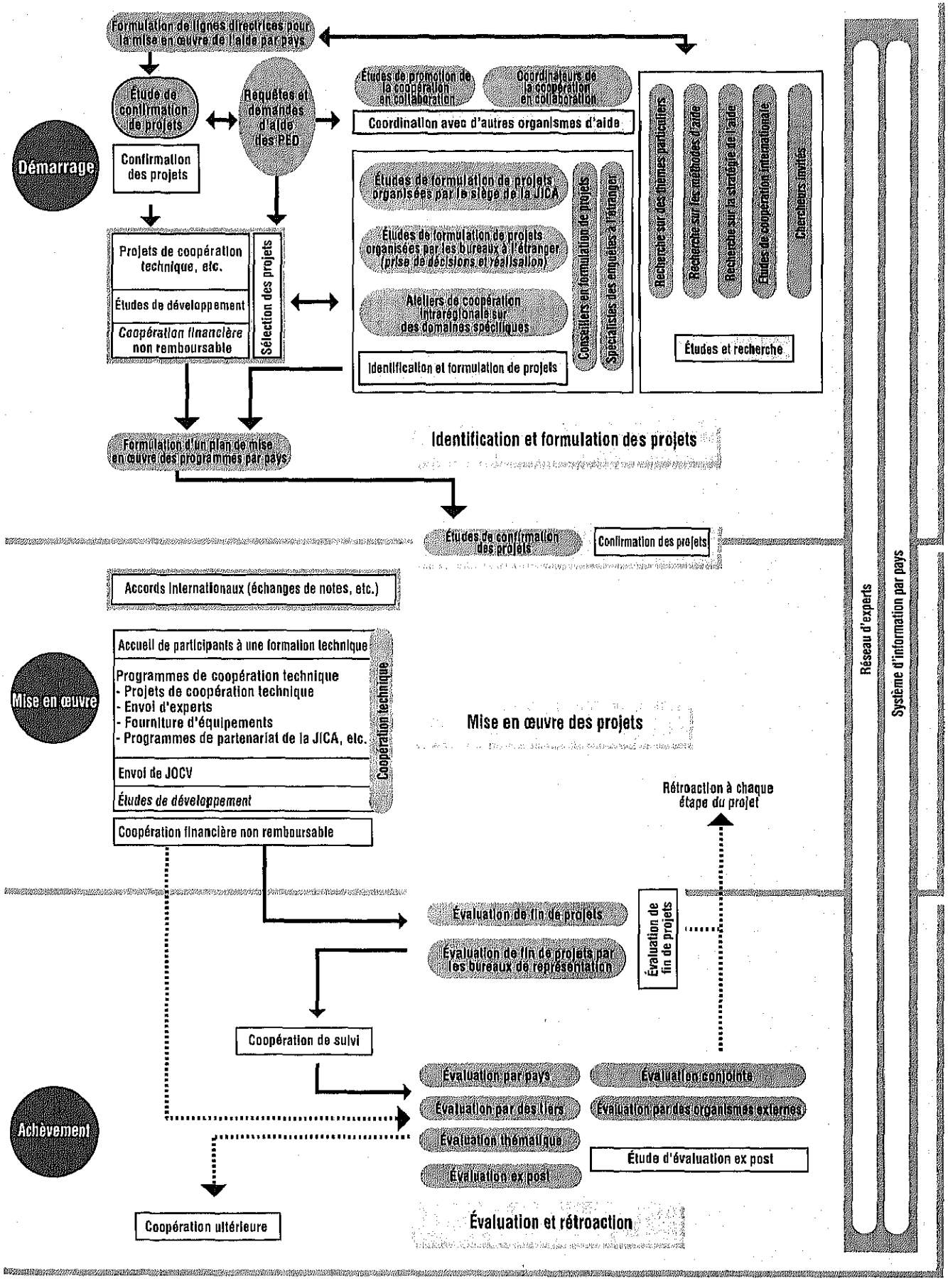

Un impact plus fort grâce à la collaboration internationale

—Coordination entre les donateurs—

Discussion en groupe lors de l'atelier sur les OMD au Honduras

Les conséquences de l'évolution de la coordination de l'aide

Par « coordination de l'aide », on entend les mesures que prennent les donateurs* (pays et organismes donateurs) pour fournir l'aide la plus efficiente et la plus efficace possible. Jusqu'à présent, l'usage voulait que deux donateurs mettent en œuvre un projet conjoint ou qu'ils s'efforcent de développer des relations d'amitié et de partenariat dans un cadre bilatéral.

Ces dernières années toutefois, on a pu assister à des changements majeurs au niveau des méthodes et de la coordination de l'aide des nations industrialisées. Ces changements résultent de l'attitude critique des donateurs au regard des politiques d'ajustement structurel* instaurées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) depuis les années 1980. Ces mesures ont-elles amélioré de manière tangible la situation économique des pays en développement (PED)? Il reste en outre à savoir si l'aide considérable dont bénéficie l'Afrique depuis des décennies a donné des résultats à la mesure des moyens investis.

Cette réflexion a donné une impulsion nouvelle à l'amélioration de l'aide aux groupes sociaux et économiques vulnérables en privilégiant une utilisation plus rationnelle d'apports financiers restreints. Elle a également servi de point de départ à la mise en place d'un processus d'autodéveloppement à l'initiative des PED (renforcement de la pratique de l'appropriation*). Ces nouvelles orientations de l'aide ont donné naissance aux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et aux programmes sectoriels (PS).

Suite à ces changements dans les méthodes de l'aide, la forme de la coordination subit également une transformation et passe de la traditionnelle collaboration par projet à la coopération entre donateurs pour la mise en œuvre de plans de développement sectoriels élaborés à l'initiative des PED.

Vers des objectifs communs

Faisant suite à la déclaration adoptée lors du sommet du millénaire en septembre 2000, le Secrétariat général des Nations-Unies a énoncé les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en septembre 2001. Tous les acteurs du développement, notamment les PED eux-mêmes, les pays donateurs et les organisations internationales, ont convenu de poursuivre huit objectifs, parmi lesquels la réduction de la pauvreté de moitié dans le monde d'ici 2015. Un accord en faveur d'une aide plus axée sur les résultats est également intervenu. Lors de la conférence internationale sur le financement du développement qui s'est déroulée à Monterrey en mars 2002, les États-Unis et l'Europe ont annoncé une augmentation de l'aide afin de contrer la diminution - estimée à quelque 50 milliards de dollars par an - des fonds disponibles pour atteindre les OMD. Cette annonce a inversé la tendance générale à la réduction des fonds versés dans le monde pour l'aide ou « lassitude de l'aide* », qui s'était installée depuis les années 1990. Actuellement, non seulement les agences des Nations-Unies, mais aussi de nombreux donateurs, dont la JICA, ont inscrit les OMD dans leurs objectifs propres.

Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP)

Les CLSP* ont été proposés par la Banque mondiale lors de l'assemblée annuelle conjointe avec le FMI en septembre 1999. Un CSLP est un plan de développement socioéconomique sur trois ans élaboré par un PED, qui décrit de manière détaillée les objectifs prioritaires du développement et les mesures destinées à éliminer la pauvreté.

Les PED sont tenus d'élaborer un CSLP pour bénéficier d'une réduction de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)* décidée par les pays industrialisés lors du sommet du G8 à Cologne en 1999. De plus, la Banque mondiale et le FMI ont prescrit la préparation d'un CSLP comme critère d'éligibilité aux prêts de l'Association internationale de développement (AID)* et à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du FMI. Ainsi, 72 pays doivent rédiger leur propre CSLP. Au mois de juillet 2003, 28 pays avaient formulé leur CSLP final et 22 pays leur CSLP intérimaire (données fournies par le conseil d'administration de la Banque mondiale).

Un CSLP est un plan élaboré par un PED afin d'utiliser efficacement et rationnellement des fonds limités pour exécuter un programme de développement. À cet effet, il est nécessaire de coordonner les activités d'aide au développement que les différents donateurs mettaient auparavant en œuvre sans se soucier des actions des autres, tout en s'appuyant sur le principe d'appropriation des PED. Ce faisant, un dialogue (« partenariat ») s'impose avec tous les organismes d'aide et la société civile. Les CSLP sont liés aux OMD par le fait que les premiers sont considérés comme un outil permettant de réaliser les seconds.

Programme sectoriel (PS) ou approche sectorielle

Dans certains secteurs, une tendance s'est instaurée entre PED et donateurs à formuler des programmes par secteur ou sous-secteur, en coordonnant leurs efforts pour que la mise en œuvre de l'aide, basée sur le principe d'appropriation des PED, soit plus efficace. On parle désormais pour cette méthode de « programme sectoriel » ou d'« approche sectorielle ». Lancée avec le projet d'investissement pour l'aménagement routier en Tanzanie dès le milieu des années 1990, cette méthode a continué à se développer en Éthiopie, en Zambie, au Ghana et partout ailleurs en Afrique, plus particulièrement dans deux secteurs du développement social, à savoir la santé et l'éducation.

Ce type de coordination de l'aide au niveau sectoriel suppose que les gouvernements des PED et leurs donateurs respectifs veillent à harmoniser leurs objectifs de développement et à utiliser efficacement des fonds limités pour parvenir à une meilleure coopération. Les initiatives engagées en matière de politiques sectorielles par les acteurs concernés des PED (gouvernement, collectivités locales, ONG) favorisent l'appropriation et le partenariat. Actuellement, les programmes sectoriels dépassent le cadre africain pour atteindre le Cambodge, le Népal, le Bangladesh et d'autres pays d'Asie, et ils suscitent beaucoup d'intérêt comme mécanismes de coordination de l'aide.

Importance accrue de la coordination de l'aide

Les projets d'aide en coordination sont connus pour exiger plus de travail que les projets indépendants ordinaires. Cela vient du fait qu'il faut plus de temps aux différents donateurs pour harmoniser leurs mécanismes de mise en œuvre des projets et leurs stratégies d'aide. Même si le travail s'en trouve accru, la JICA pense qu'il faut encourager activement la coordination, car elle présente plusieurs avantages : elle évite la duplication d'efforts, elle met en valeur les atouts respectifs des divers donateurs pour que l'aide soit efficace et efficiente, elle met en commun leurs connaissances en matière de développement et enfin, elle allège la charge des PED.

Actuellement, de nombreux donateurs, dont la JICA, privilégient une aide axée sur les résultats et poursuivent leurs efforts de coordination dans le même esprit, afin d'atteindre des résultats chiffrés.

Cas de mise en œuvre n° 1
Partenariat individuel entre donateurs

La JICA renforce sa collaboration avec les autres organismes d'aide. Après achèvement du Programme commun d'action* Japon-US, le « Partenariat USAID-Japon pour la santé mondiale » a été signé en juin 2002 entre le ministère des Affaires étrangères du Japon et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Afin d'intégrer des perspectives de partenariat entre la JICA et l'USAID à un stade précoce de la formulation de projets, la promotion d'une coopération axée sur le terrain a été approfondie.

La JICA coordonne ses efforts avec une organisation internationale, le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (UNHCR), afin de passer en douceur de l'aide humanitaire d'urgence à l'aide au développement à long terme. En 2001, la JICA a démarré des programmes d'échanges de personnel avec l'UNHCR afin de promou-

Collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

—Réadaptation pour les handicapés physiques en Bosnie-Herzégovine—

En Bosnie-Herzégovine, un grand nombre de personnes ont été blessées par des mines terrestres enfouies un peu partout dans le pays durant la guerre civile et le nombre de victimes n'a cessé de croître même après la guerre. Le Japon et l'ACDI conjuguent leurs efforts pour doter les 17 centres cliniques de la Republika Srpska de fonctions de réadaptation communautaire et fournir sans relâche des possibilités de réadaptation aux personnes handicapées, notamment aux victimes de la guerre, quelle que soit leur situation géographique.

L'aide japonaise couvre la rénovation des installations et la fourniture d'équipements de réadaptation physique par le biais d'un apport de CFNR dans le cadre du « projet d'amélioration des centres de réadaptation communautaire » et la mise en place, par des experts détachés en mission de courte durée, d'une base de données médicales et d'une formation pour l'utilisation des équipements. L'ACDI détache des experts pour le développement des ressources humaines et le soutien des politiques. Dans cette initiative, le Japon et le Canada se partagent les responsabilités et s'appuient sur leurs atouts respectifs. Un comité mixte composé de représentants des trois pays, notamment d'un membre de l'administration locale (Republika Srpska), a été institué pour faciliter la coordination.

voir le partenariat avec cet organisme, lequel se traduit par la participation à des missions d'étude et l'échange d'informations. En intensifiant les relations entre nos bureaux dans les PED, nous souhaitons apporter une aide au développement susceptible de contribuer au règlement du problème des réfugiés et des personnes déplacées.

Depuis 1992, la JICA procède à des échanges de personnel avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Jusqu'ici, cinq membres de la JICA ont été détachés auprès de l'ACDI et quatre membres de cette dernière ont été détachés auprès de la JICA. L'Agence pratique également ce type d'échanges avec d'autres organismes d'aide, tels que l'USAID, l'Agence australienne de développement international (AusAID) et, depuis 2001, avec l'UNHCR, comme nous l'avons vu plus haut. Des membres du personnel de la JICA sont par ailleurs détachés auprès de la Banque asiatique de développement (BAsD), de la Banque mondiale et du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD). Les membres du personnel de la JICA détachés au titre de ces programmes d'échange se familiarisent avec la structure organisationnelle et le travail des organismes qui les accueillent. Ils contribuent ainsi à présenter les activités de la JICA et par ce processus, renforcent la compréhension mutuelle.

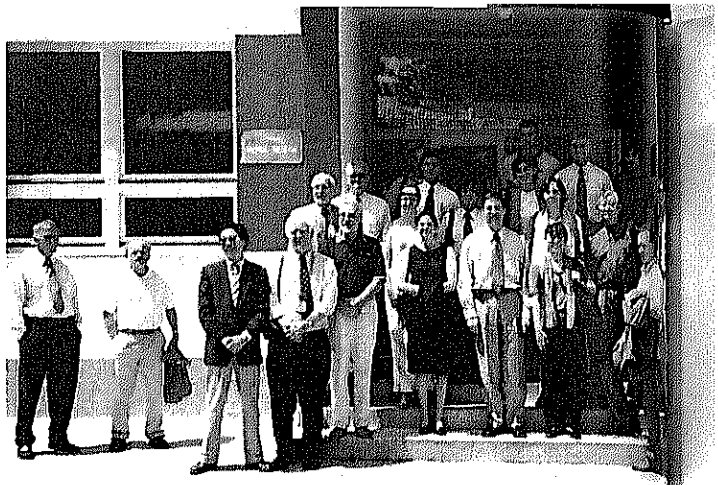

Projet de réadaptation communautaire en Bosnie-Herzégovine

Cas de mise en œuvre n° 2
Coordination de l'aide au niveau des pays et des secteurs

La JICA intervient activement à tous les stades des CSLP : formulation, mise en œuvre et suivi. Elle participe à leur élaboration par l'intermédiaire de consultants locaux. Présents dans diverses réunions de donateurs, des membres du personnel de l'Agence, ainsi que des experts et des conseillers en formulation de projets* soutiennent activement les CSLP.

La formulation, la mise en œuvre et le suivi étant réalisés dans chaque secteur du développement, il est important de s'engager dans les programmes sectoriels. Lorsque les pays entrent dans la phase de mise en œuvre du CSLP, il convient d'appliquer les programmes de coopération de la JICA selon une approche par pays.

Nous pensons que les OMD sont utiles dans le sens où ils facilitent le choix des priorités dans les plans de mise en œuvre des programmes de la JICA par pays et où ils serviront également d'indicateurs importants de la mise en œuvre effective des programmes. D'aucuns ont fait observer que l'un des facteurs clés pour atteindre les OMD était le développement des capacités, mission qui a beaucoup de similitudes avec le développement des ressources humaines dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement, domaines dans lesquels la JICA s'investit depuis longtemps par le biais de la coopération technique. La JICA a institué un groupe d'étude sur les OMD chargé d'élaborer des mesures spécifiques et elle a déjà adopté une approche OMD dans le processus d'identification de nouveaux projets. La JICA a démarré des activités sur le terrain, notamment au Honduras, avec un atelier sur les OMD destiné à la population locale et organisé conjointement avec le PNUD, l'un des promoteurs des OMD.

Harmonisation : élargir la portée de l'aide

Compte tenu de la complexité des procédures d'aide des pays donateurs ou du manque de concertation des politiques de développement, l'aide fait parfois double emploi.

Par ailleurs, les PED sont trop pris par les formalités administratives pour s'approprier et maîtriser leur propre développement. Ces problèmes ont été pris en compte. Afin de simplifier les modalités de transfert de l'aide et de réduire les coûts de transaction, des débats sur l'harmonisation des procédures de l'aide ont été engagés dès 2001 au sein du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En février 2003, un forum de haut niveau sur l'harmonisation des procédures de l'aide a été organisé à Rome par la Banque mondiale et le CAD (OCDE). La déclaration de Rome recommande que la communauté des bailleurs de fonds se dote de discipline en matière d'harmonisation des procédures et qu'elle rende compte des progrès accomplis. Depuis le Forum de Rome, le débat sur l'harmonisation suscité à l'origine par la volonté de rationaliser les coûts de transaction de l'aide tend aujourd'hui à privilégier l'importance d'harmoniser les politiques et les procédures des donateurs avec ceux des PED et d'intégrer l'aide harmonisée dans les objectifs nationaux définis dans les CSLP.

Concernant la méthodologie de l'aide, le gouvernement japonais convient de la nécessité de proposer diverses formules tirant parti des atouts de chaque pays donateur et respectant la compatibilité entre l'aide et les programmes nationaux du pays bénéficiaire. L'Agence s'engage à mettre en œuvre régulièrement les plans d'action élaborés par le gouvernement japonais, de sorte à fournir l'aide la plus efficace et la plus efficiente possible.

Symposium international sur le développement des capacités et son importance pour l'efficacité de l'aide (Manille)

Du transfert technologique au développement des capacités

Le concept d'aide est à présent soumis à examen dans les milieux de l'aide internationale. De plus en plus de personnes soutiennent qu'elle ne doit pas se borner au transfert de technologie et qu'elle doit être vue comme un soutien au « développement des capacités », grâce auquel le potentiel d'auto-assistance et d'autosuffisance des PED peut s'exprimer. La forme de la future coopération technique est ainsi au centre des débats. En qualité d'agence d'exécution de la coopération technique, la JICA se doit de rechercher dans les expériences ce qui est lié au concept de développement des capacités, de militer en faveur de ce concept au plan *national et international, de contribuer activement à la mise* en place d'un cadre approprié pour l'aide et de continuer à l'aménager pour qu'elle soit encore plus efficace.

Dans ces conditions, la JICA s'est mise en rapport avec le PNUD, la Banque mondiale et l'ACDI pour qu'ils l'aident à mettre sur pied en janvier 2003 le symposium international sur le développement des capacités et son importance pour l'efficacité de l'aide à Manille (Philippines). En s'aidant d'exemples précis, la JICA s'est employée à montrer que la coopération technique ne se réduisait pas au transfert de technologie, qu'elle pouvait contribuer au développement des capacités et faire pendant à la nouvelle méthodologie de l'aide préconisée par d'autres donateurs. Cette thèse a été appuyée par de nombreux participants, notamment par les organismes co-organisateurs et les PED.

Dans le cadre des réformes de l'APD relevant du ministère des Affaires étrangères, il a été décidé que des groupes de travail sur l'APD seraient constitués par les ambassades, les bureaux de la JICA et les bureaux de la JBIC*, afin de renforcer le rôle et le système du niveau local dans le processus d'élaboration des politiques de l'APD. En tant que représentant des intervenants japonais, la JICA entend jouer un rôle actif dans ces équipes spéciales pour être en mesure de réagir avec souplesse à l'évolution de la coordination de l'aide observée actuellement sur le terrain.

Chapitre 2

La réponse à des besoins d'aide diversifiés

—Projets de coopération technique—

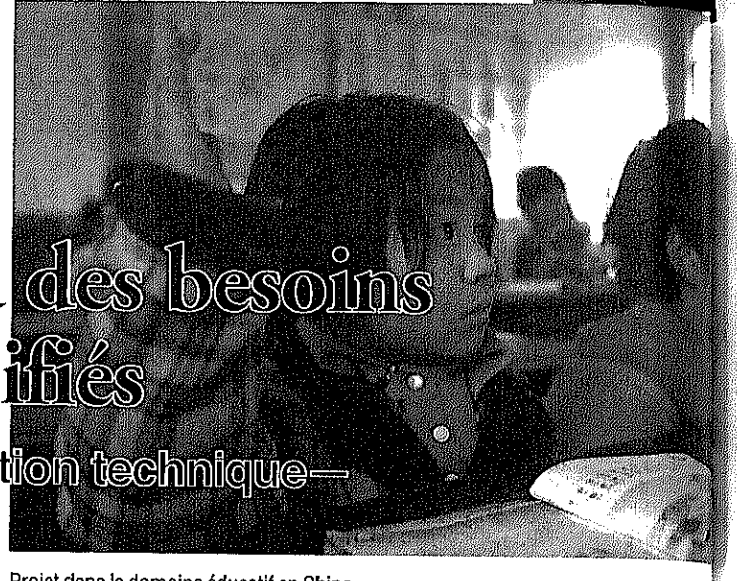

Projet dans le domaine éducatif en Chine

Plans de coopération sur mesure

Qu'est-ce qu'un projet de coopération technique ?

Les pays en développement (PED) ont besoin d'aide pour la valorisation de ressources humaines dans les domaines de l'agriculture, l'éducation et des soins médicaux ; l'instauration d'un système juridique ; l'exploitation et l'entretien de l'infrastructure sociale ; et le soutien à la reconstruction, comme en Afghanistan. Ces besoins sont de plus en plus diversifiés et différenciés. Les PED requièrent une réponse rapide à leurs demandes pour reconstruire leurs nations et sortir de la pauvreté aussi vite que possible. C'est pourquoi il est essentiel de planifier et de mettre en œuvre une coopération hautement efficace, correspondant à la situation et aux problèmes de développement de chaque pays, mais aussi de répondre à leurs demandes spécifiques avec plus de précision et de rapidité.

Pour répondre à ces demandes, la JICA adopte diverses approches (ou instruments) de coopération : envoi d'experts chargés d'apporter une coopération technique, accueil de ressources humaines des PED pour une formation technique au Japon et fourniture de l'équipement nécessaire. Afin d'atteindre les objectifs fixés pour résoudre les problèmes des PED, la JICA détermine la meilleure manière de combiner ces approches et décide de la durée de leur application et du moment de leur lancement pour obtenir les meilleurs résultats. Le projet de coopération technique reflète l'aide mise en œuvre suivant le plan élaboré grâce aux consultations avec le pays bénéficiaire dans l'optique évoquée plus haut. Dans les projets de ce type, les plans de coopération sont spécialement conçus pour aborder chaque problème, afin qu'une large gamme de besoins du PED concerné puisse être satisfaite de manière efficace et rationnelle.

Coopération dans le respect de l'appropriation des PED

L'aide japonaise est basée sur l'idée du soutien aux efforts d'auto-assistance des PED. Les projets sont réalisés conjointement par des agents du Japon et du pays bénéficiaire. Ce dernier est le seul maître d'œuvre et le Japon joue le rôle de partenaire. Les exécutants du projet dans le pays bénéficiaire doivent avoir un sentiment d'« appropriation* » par rapport au projet. La plupart des projets intègrent par conséquent des méthodes participatives* au niveau de la planification, de l'administration et de l'évaluation.

Si le pays bénéficiaire n'est pas en mesure de trouver les fonds suffisants pour l'exécution d'un projet de ce type, le Japon peut prendre à sa charge une partie des dépenses locales* : coûts de construction pour les installations de recherche et d'étude, frais d'achat des terrains et frais de recherche. Toutefois, pour stimuler les efforts d'auto-assistance du pays bénéficiaire, il est bon que ce dernier reste le principal agent du projet. C'est pourquoi il doit autant que possible supporter les dépenses engagées. Après achèvement de la coopération, on attend par ailleurs du pays bénéficiaire qu'il poursuive seul le projet. La taille du projet et les plans nécessaires à sa mise en œuvre doivent alors être élaborés en prenant soin d'évaluer la capacité de l'organisation chargée d'exécuter le projet dans le pays bénéficiaire à assumer les coûts après la fin de la coopération.

Pour que la coopération technique soit plus efficace, il ne suffit pas au Japon de transmettre des techniques et des expériences telles quelles, mais au contraire de les transformer en techniques et institutions adaptées aux conditions locales, tout en s'attachant à une meilleure connaissance mutuelle sur le plan socioculturel. Pour que les actions de coopération se développent, les techniques, le savoir-faire et les expériences du Japon doivent servir de catalyseur à une approche essentielle, à savoir stimuler, renforcer et ancrer les potentialités existant dans les PED sur le plan des ressources humaines, mais aussi de la structure organisationnelle et sociale.

Coopération avec les organisations privées et les ONG japonaises

Les projets, notamment dans le domaine des technologies de l'information (TI), sont toujours plus nombreux à bénéficier

du savoir-faire et de l'expérience techniques du type de ceux du secteur privé. Au cours de l'exercice 2001, la JICA a introduit une méthode consistant à confier l'ensemble de la gestion des différents projets à une organisation privée et à exploiter les ressources humaines et le savoir-faire du secteur privé. Avec l'introduction de cette méthode, la gamme des projets axés sur les résultats devrait s'élargir.

Au cours de l'exercice 2002, la JICA a par ailleurs introduit des projets de coopération technique fondés sur des propositions du secteur privé, élaborés à partir d'idées de ce même secteur.

Planification et évaluation des projets de coopération technique

La portée et la pertinence d'un projet sont examinées dans la phase de planification par une évaluation ex ante. Celle-ci comporte cinq critères : pertinence, incidence, efficience, rendement et viabilité. Elle doit permettre d'évaluer les résultats prévisibles avec le maximum de précision et d'objectivité, afin de définir des objectifs aussi clairs que possible. La relation entre résultats et objectifs est décrite dans une matrice logique qui intègre les apports et les activités liés au projet, et que l'on appelle matrice de conception du projet [PDM]. Toutes les informations préparées et analysées durant ce processus d'évaluation sont réunies dans un document (ou rapport) de projet. L'établissement de ce document en coopération avec le gouvernement du pays bénéficiaire contribue à stimuler la participation de son personnel et l'appropriation du projet par ce dernier, ainsi que ses capacités de planification.

Tous les projets courant sur une période continue de plus de trois ans sont soumis à une évaluation à mi-parcours au milieu de la période de coopération, afin d'analyser leur état d'avancement et les résultats obtenus à moyen terme. Si l'état d'avancement diffère de celui prévu par l'analyse réalisée dans la phase d'évaluation ex ante ou de planification initiale, les causes en sont examinées et le plan est révisé afin de garantir le succès du projet.

Une évaluation de fin de projets est réalisée avant l'achèvement de ces derniers. Les évaluations à mi-parcours et de fin de projets ont pour objectif d'étudier et d'analyser les projets sur la base de cinq critères – pertinence, incidence, efficience, rendement et viabilité – et d'établir si les projections réalisées avant le début des projets sont ou non correctes. L'évaluation de fin de projets permet de déterminer s'il faut prolonger la coopération de quelques années ou s'il suffit d'assurer un suivi.

Résultats et activités liés aux projets

Coopération au développement social

L'aide au développement social couvre une gamme étendue d'activités techniques dans divers domaines : construction, exploitation et entretien de l'infrastructure sociale* (planification urbaine, transport routier, ports, transport maritime, télécommunications, alimentation en eau et assainissement) ; formation professionnelle ; éducation scolaire et universitaire ; recherche ; prévention des catastrophes (séismes, inondations, etc.) ; sécurité et santé au travail (formation à la prévention des accidents du travail) ; questions de portée mondiale* (environnement, mesures de réduction de la pauvreté, aide sociale aux personnes handicapées, etc.).

Au vu de l'évolution dans différents domaines, les projets concernent surtout l'éducation, principalement aux niveaux élémentaire et intermédiaire. Cette tendance traduit la reconnaissance à l'échelle internationale de l'importance d'une éducation de base axée sur l'enseignement primaire, notamment lors de la conférence mondiale sur l'éducation pour tous organisée en mars 1990 à Jomtien (Thaïlande). L'éducation est alors devenue un domaine prioritaire de l'aide publique au développement (APD) du Japon. Dans le domaine de l'éducation de base plus particulièrement, la JICA étudie la possibilité de ne plus limiter son aide à l'enseignement des sciences naturelles et de l'arithmétique, comme elle le fait depuis très longtemps, mais de l'étendre à différents domaines : alphabétisation et éducation non formelle (éducation extrascolaire). Afin de donner accès à l'éducation à plus d'individus, l'enseignement à distance est également favorisé. Le développement des ressources humaines, notamment les projets en matière d'éducation et de formation professionnelle, entrent pour 60 % de nos activités dans le cadre de l'aide au développement social.

Un autre secteur est prioritaire, à savoir la réduction de la pauvreté. La nouvelle stratégie de développement* du Comité d'aide au développement (CAD) adoptée en 1996 prévoyait de réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême. Lors du sommet du millénaire des Nations-Unies en septembre 2000, cet objectif a été confirmé comme l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). En outre, les plans de développement intégré (CSLP : cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté*) axés sur la réduction de la pauvreté et demandés par la Banque mondiale aux PED prennent une place prédominante dans la lutte contre la pauvreté au niveau international. Les problèmes liés à ce fléau suscitent par ailleurs un intérêt toujours croissant au niveau mondial.

En 2001, la JICA, pour qui la réduction de la pauvreté est depuis toujours un domaine prioritaire, a mis en place un groupe de travail *ad hoc* chargé d'élaborer des projets garantissant une réduction durable de la pauvreté. Enfin, dans le secteur de l'éducation de base, une mission d'étude par problème a été mise en place afin de renforcer les actions de lutte dans les domaines concernés.

En 2003, Année internationale de l'eau douce, le troisième Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu en mars à Kyoto, a démontré l'intérêt croissant pour ce thème dans le monde. L'aide qui a été apportée dans ce domaine s'inscrit dans le cadre du développement social et les actions menées poursuivent une

gamme étendue d'objectifs : formation de techniciens dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, afin d'établir une infrastructure urbaine ; formation à la construction, à la maintenance et à la gestion d'installations de lutte contre les inondations, afin de parvenir à une exploitation rationnelle des ressources en eau, notamment celle des cours d'eau ; construction et maintenance d'installations de lutte contre les inondations et l'érosion, et enfin, instauration d'un système de prévention des catastrophes au niveau régional, afin de prévenir les catastrophes telles que les inondations.

Au cours de l'exercice 2002, les actions en faveur du développement social se sont traduites par 62 projets de coopération technique dans 30 pays, dont 35 en Asie, 8 au Moyen-Orient et au Maghreb, 10 en Afrique, 7 en Amérique latine, 1 en Océanie et 1 en Europe.

Endoscopie réalisée dans le cadre du projet de modernisation de l'hôpital Setatirat au Laos

Coopération sanitaire et médicale

La santé et la vie de nombreux habitants de PED sont menacées par des maladies endémiques, une mauvaise hygiène et la malnutrition.

Le taux élevé de mortalité infantile et notamment de mort-nés met la vie des individus et de la famille à rude épreuve et entrave le progrès social et économique des PED.

Le sida, la tuberculose, le paludisme et autres maladies infectieuses ne sont pas uniquement des questions de santé menaçant la vie des populations dans les PED. Ravageant le capital humain productif, elles augmentent le nombre d'orphelins et ont ainsi un grand impact sur les familles, les communautés et les nations. Les progrès récents de la mondialisation ont entraîné des mouvements fréquents de biens et de personnes à l'échelon international et ont conduit à la propagation de nouvelles maladies infectieuses réémergentes, telles que le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) et le VIH/sida au niveau mondial, constituant ainsi une menace pour la communauté internationale.

La mortalité infantile, la santé maternelle et la lutte contre les maladies infectieuses figurent parmi les objectifs de développement définis par la communauté internationale pour le 21e siècle. Encore appelés objectifs du millénaire pour le développement (OMD), ils ont été adoptés lors de l'Assemblée générale des Nations-Unies au mois de septembre 2000. Le gouvernement japonais a pour sa part annoncé des mesures énergiques contre les maladies infectieuses, avec notamment l'initiative Hashimoto de lutte mondiale contre les maladies parasitaires et l'initiative d'Okinawa pour la lutte contre les maladies infectieuses. La JICA a elle aussi fourni une aide énergique en matière de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies infectieuses.

Toute une série d'actions ont été menées dans ce domaine, avec des campagnes de vaccination et d'éducation pour diffuser les connaissances nécessaires, afin de prévenir ces fléaux qui déciment les PED : VIH/sida, tuberculose, maladies parasitaires et à transmission vectorielle, paludisme et poliomyélite. Des techniques de pointe, telles que l'étude et la recherche sur les virus, ont également été mises en œuvre.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, la JICA participe au Programme élargi de vaccination (PEV) en coopération avec le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ainsi qu'à la promotion de manuels sur la santé maternelle et à la diffusion des informations nécessaires en matière de planning familial et d'accouchement sans risques.

Des efforts soutenus s'avèrent nécessaires pour relever le niveau de la santé et des soins médicaux dans les PED. Ainsi, le système de soins et de santé que forment les hôpitaux et les dispensaires doit être amélioré et les professionnels de la santé, tels que les docteurs et les infirmières, doivent recevoir une formation complémentaire.

Au cours de l'exercice 2002, 49 projets de coopération technique ont été réalisés dans le domaine de la santé dans 32 pays : 25 en Asie, 4 au Moyen-Orient et au Maghreb, 11 en Afrique et 9 en Amérique latine.

Coopération agricole

La très forte croissance démographique dans la deuxième moitié du siècle dernier a créé une pénurie de vivres chronique pour des centaines de millions d'individus dans le monde, notamment dans les PED. Dans ces derniers, la croissance démographique s'est poursuivie au 21e siècle. Dans le même temps, la production alimentaire n'a pas augmenté en conséquence. Aussi la situation régissant l'offre et la demande alimentaire devrait-elle se détériorer encore davantage à l'avenir.

Les problèmes de croissance démographique et de pénurie alimentaire ont conduit à la surexploitation des sols, au surpâturage et au déboisement, facteurs causant tous de graves dommages à l'environnement, avec notamment l'épuisement des ressources en eau et des sols. Les disparités de revenus entre les zones rurales et urbaines, qui résultent d'un développement plus lent dans les campagnes, ont conduit au surpeuplement des villes, donnant ainsi naissance à de nouveaux problèmes environnementaux. Afin d'instaurer des conditions de vie

plus confortables, il convient de répondre au difficile défi que représente la réduction de la pauvreté par un développement global des zones rurales, notamment par l'augmentation de la production alimentaire, sans toutefois perdre de vue le fait qu'il nous faut exploiter de manière durable les ressources limitées dont nous disposons.

En mars 2003, le troisième Forum mondial de l'eau s'est tenu à Kyoto. L'eau est l'une des ressources les plus importantes pour toutes les formes de vie, notamment humaines. Or, le resserrement de la demande est alarmant et une exploitation rationnelle des ressources en eau doit être appliquée sans délai au regard de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement. Le Japon a élaboré diverses techniques pour l'utilisation rationnelle de l'eau, avec par exemple des économies de consommation dans l'agriculture moderne. Lors du Forum, la JICA a présenté des activités de projets dans le domaine agricole sous le thème « Agriculture et Eau » et a par ailleurs invité les participants à faire comprendre au plus grand nombre l'importance primordiale de l'eau dans l'agriculture.

La JICA accomplit d'autres efforts dans ce domaine : développement de techniques de culture et d'élevage adaptées aux PED (recherches dans des universités ou des laboratoires, etc.), formation de vulgarisateurs agricoles pour la diffusion de techniques et action en faveur de la protection et de l'utilisation rationnelle des ressources agricoles. Ce faisant, elle contribue à la sécurité alimentaire en augmentant la production de denrées comestibles et à l'aplanissement des disparités régionales en améliorant le revenu et le niveau de vie des agriculteurs, mais aussi à la rationalisation dans l'exploitation des ressources et à la protection de l'environnement.

Au cours de l'exercice 2002, l'aide au développement de l'agriculture s'est traduite par 56 projets dans 29 pays : 29 en Asie, 3 au Moyen-Orient et au Maghreb, 5 en Afrique, 18 en Amérique latine et 1 en Europe.

Coopération environnementale

Les êtres humains dépendent des nombreuses ressources mises à disposition par la nature. Ces ressources naturelles sont essentielles à un développement durable*, mais elles sont menacées quotidiennement à l'échelle mondiale et la protection de l'environnement et la reconstitution des écosystèmes perturbés sont des problèmes auxquels il faut s'atteler de toute urgence. Pour la JICA, la protection de l'environnement est l'un des éléments clés de sa mission, et l'un de ses objectifs est de s'employer avec le plus de diligence possible à préserver les ressources naturelles pour les générations futures.

Afin de renforcer la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, la JICA a institué en janvier 2000 le « Département de la coopération pour la protection de l'environnement naturel et forestier » et étendu les activités de ce dernier à de nouveaux domaines (conservation des terres humides, conservation du récif corallien, protection de la faune et de la flore et gestion des zones protégées) en plus des domaines traditionnels

Présentation de variétés de riz pour de petits exploitants en Bolivie (projet pour la diffusion de semences de riz de haute qualité)

(diffusion de techniques de reboisement, foresterie communautaire, aquaculture et formation à la pêche).

Pour la protection de l'environnement, la compréhension et la coopération de la population locale sont essentielles, tout comme l'aide du gouvernement du PED concerné. La JICA s'efforce donc d'instaurer un système qui encourage la population locale à participer au stade de l'identification et de la formulation des projets et l'incite ainsi à prendre l'initiative d'œuvrer pour la protection de l'environnement.

Parallèlement, les données et expériences accumulées jusqu'ici au cours des actions de protection du milieu naturel ont été systématisées, afin qu'elles puissent être mises à profit dans le cadre de futurs programmes. Pour ce faire, la JICA a plus particulièrement analysé les politiques et stratégies de coopération et travaillé à la création d'une base de données. La JICA est consciente de l'importance de coopérer avec le plus grand nombre d'organismes et d'individus engagés dans la protection du milieu naturel au Japon si elle veut apporter une aide plus efficace et rationnelle dans ce domaine. Aussi organise-t-elle des symposiums et des séminaires pour stimuler les échanges de vues et dynamiser ses relations extérieures.

Au cours de l'exercice 2002, l'aide à la protection de l'environnement s'est traduite par 39 projets de coopération technique dans 28 pays : 18 en Asie, 3 au Moyen-Orient et au Maghreb, 5 en Afrique, 11 en Amérique latine et 2 en Océanie.

Coopération économique, commerciale et industrielle

Dans le domaine de l'économie, du commerce et de l'industrie, la JICA s'est surtout attachée à promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME) appelées à jouer un rôle clé dans le développement économique de PED et à valoriser les ressources minières de ces pays. Ces dix dernières années, un nombre plus important de projets a été lancé pour soutenir la mise en place de l'infrastructure requise pour le développement industriel, ainsi que de techniques de gestion destinées à améliorer la production dans les

différents secteurs de l'industrie. Parallèlement au progrès industriel, des mesures de protection de l'environnement ont été menées en veillant à intégrer les questions de portée mondiale notamment l'approvisionnement énergétique.

Dans le domaine du développement industriel, une aide a été apportée, non plus seulement aux technologies traditionnelles, comme le forgeage et le moulage des métaux, mais aussi aux technologies avancées, notamment aux technologies de l'information (TI). Trois priorités ont été adoptées pour les actions récentes de coopération :

1) Coopération axée sur la promotion industrielle et privilégiant l'élaboration de politiques et de systèmes ainsi que la promotion des échanges et des investissements

Avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des améliorations des institutions et des normes s'inspirant de règles internationales s'avèrent nécessaires pour les activités de promotion des échanges et des investissements qui s'inscrivent dans le cadre du Forum économique Asie-Pacifique (APEC). La JICA aide les PED engagés sur la voie du développement industriel à élaborer les normes et les droits requis en matière de propriété et à développer leurs ressources humaines. Des projets sont mis en œuvre pour renforcer les capacités techniques et administratives des organismes participant à la création et à la mise en place des institutions et des normes correspondantes. Au cours de l'exercice 2002, la JICA s'est associée à l'OMC pour organiser des ateliers destinés aux pays africains dans le domaine de l'investissement.

2) Promotion des TI

Dans le droit fil des mesures de coopération mondiale contre le fossé international de l'information annoncées lors du sommet de Kyushu-Okinawa du G8 en juillet 2000, l'Agence s'efforce de combler le fossé numérique*. Pour ce faire, elle élargit ses actions en faveur du développement des ressources humaines liées aux TI et de la promotion des applications de TI.

3) Approche concrète des problèmes liés à l'environnement et à l'énergie

L'accroissement de la demande énergétique résultant de la course à l'industrialisation par les PED se traduit par des problèmes en matière de ressources et d'environnement dans tous les pays du monde, pays industrialisés ou PED.

Pour contribuer à l'approvisionnement régulier des PED en énergie électrique, la JICA soutient dans ces pays l'instauration de normes électrotechniques et la mise en place de techniques d'approvisionnement et d'économie d'énergie, en s'appuyant sur les techniques d'exploitation rationnelle de l'énergie développées par les industries japonaises. Le fait que la JICA prête toujours plus attention aux mesures adoptées par la communauté internationale contre le réchauffement global de la planète se manifeste dans le Protocole de Kyoto et la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques. Consciente du fait que l'aggravation du réchauffement global de la planète influencera les PED sous divers aspects, les empêchant ainsi de parvenir à un développement durable, la JICA a adopté un maximum de mesures pour freiner ce phénomène.

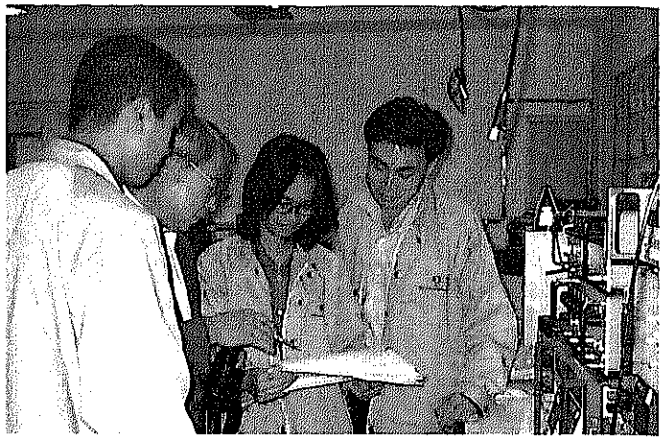

Enseignement de la métrologie dans le cadre du calcul de normes de mesure en Thaïlande

S'appuyant sur le savoir-faire acquis grâce à la mise en œuvre de projets dans le domaine des économies d'énergie, la JICA envisage d'apporter une aide concernant le mécanisme pour un développement « propre » : pour les PED, c'est un moyen de bénéficier de transferts de technologies et d'investissements, pour le Japon, c'est le moyen de réduire les gaz à effet de serre.

Au cours de l'exercice 2002, la JICA a mené des études de base afin d'identifier et d'élaborer un projet de coopération spécifique. S'appuyant sur les résultats de l'aide apportée aux PED par le passé, elle a engagé des concertations, afin de créer les capacités qui seront à la base du développement durable adapté au mécanisme de développement propre des PED.

Dans le domaine de l'économie, des échanges et de l'industrie, l'aide de la JICA s'est traduite pour l'exercice 2002 par 35 projets de coopération technique dans 19 pays, dont 20 en Asie, 7 au Moyen-Orient et au Maghreb, et 8 en Amérique latine.

Figure 3-2 Déroulement d'un projet de coopération technique

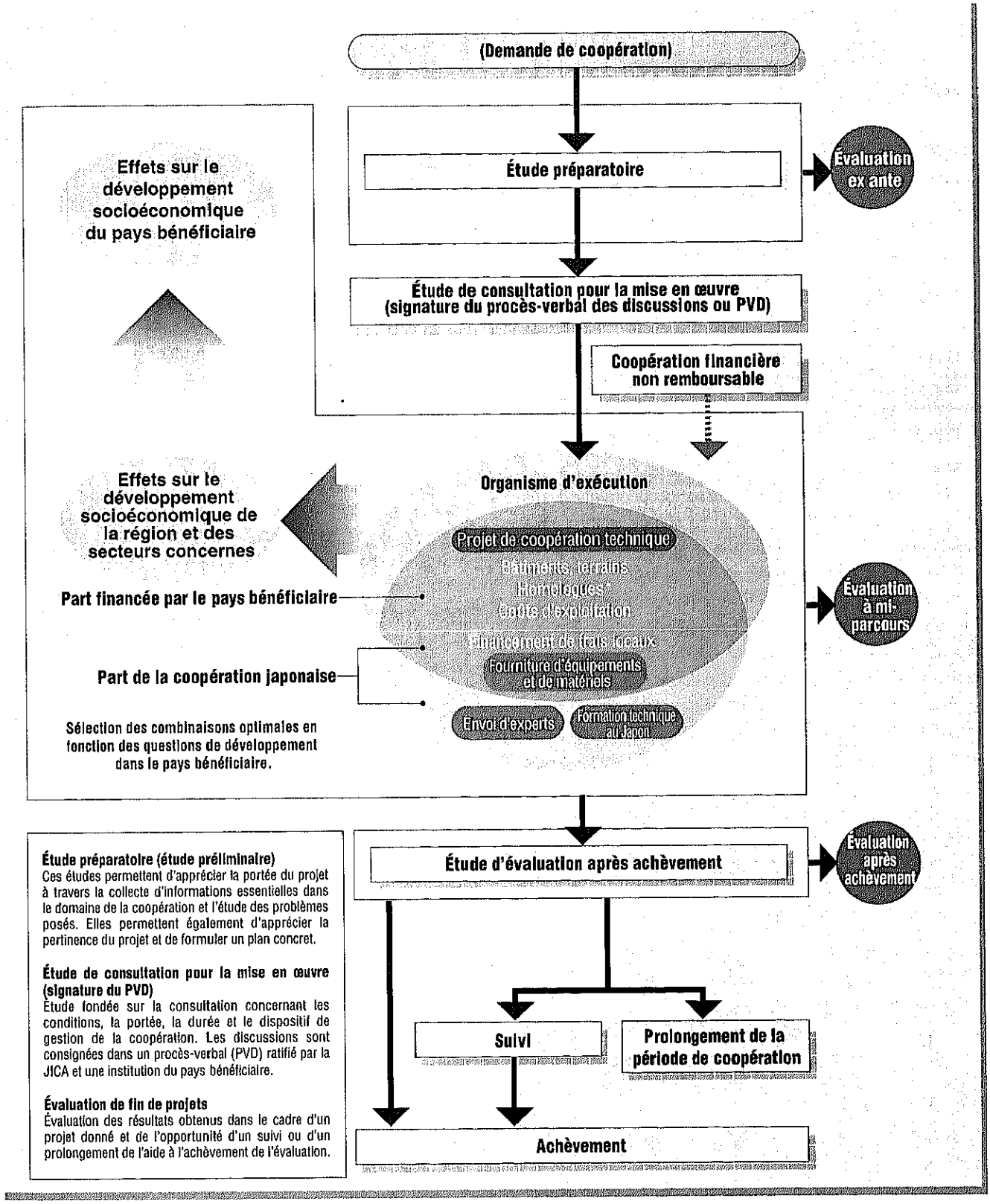

Étude préparatoire (étude préliminaire)
Ces études permettent d'apprécier la portée du projet à travers la collecte d'informations essentielles dans le domaine de la coopération et l'étude des problèmes posés. Elles permettent également d'apprécier la pertinence du projet et de formuler un plan concret.

Étude de consultation pour la mise en œuvre (signature du PVD)
Étude fondée sur la consultation concernant les conditions, la portée, la durée et le dispositif de gestion de la coopération. Les discussions sont consignées dans un procès-verbal (PVD) ratifié par la JICA et une institution du pays bénéficiaire.

Évaluation de fin de projets
Évaluation des résultats obtenus dans le cadre d'un projet donné et de l'opportunité d'un suivi ou d'un prolongement de l'aide à l'achèvement de l'évaluation.

Soutien au développement des ressources humaines locales

—Experts de la coopération technique—

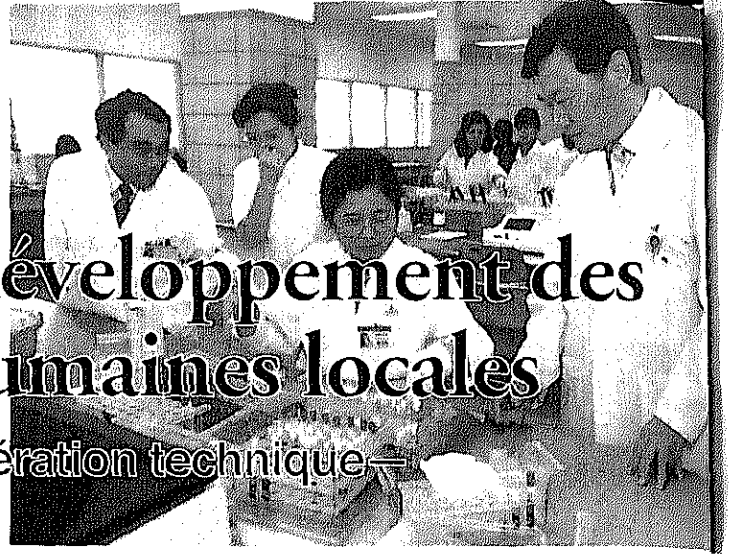

Expert du projet d'amélioration fonctionnelle de l'hôpital Bach Mai au Vietnam

Envoi d'experts de la coopération technique

Pilier essentiel de l'aide au développement des ressources humaines

Pour favoriser le développement socioéconomique des pays en développement (PED), il est important de mettre en place des institutions, de renforcer les organisations, notamment celles de la fonction publique, et d'encourager les ressources humaines qui animeront ces institutions et ces organisations. En particulier, pour que les PED prennent en mains leur développement futur, il est essentiel de valoriser les ressources humaines dans divers secteurs de l'administration.

Les experts communiquent leur savoir-faire et conseillent les administrateurs et les ingénieurs qui jouent un rôle central dans le développement socioéconomique de ces pays, en fonction des conditions locales. Ils contribuent ainsi à la mise en place des institutions, au renforcement des organisations et à la valorisation des ressources humaines. Avec le programme d'accueil de participants à une formation technique, ce programme constitue le cœur des activités de coopération concernant le développement de ressources humaines dans les PED.

Caractéristiques de la coopération par l'envoi d'experts

Récemment, la JICA s'est efforcée de donner plus d'efficacité à l'ensemble de sa coopération en affinant son approche par pays et par problème, afin qu'elle tienne compte de toutes les questions de développement du pays bénéficiaire. Au niveau de l'envoi d'experts également, les demandes des PED ne sont plus simplement examinées au cas par cas et doivent dorénavant correspondre aux problèmes de développement prioritaires dans les pays concernés. Pour ses plans d'envoi d'experts, la JICA étudie désormais les formes de coopération les mieux adaptées dans une perspective encore plus globale.

Cette coopération se caractérise essentiellement par le fait qu'elle permet au Japon de partager toutes ses expériences avec le pays partenaire : mise en place de diverses institutions, mode d'action de la fonction publique et élaboration de techniques spécifiques. Au lieu de créer divers systèmes administratifs et institutions en partant de zéro, le partage des connaissances, des expériences passées et des enseignements tirés par le Japon permet d'apporter une aide plus efficace et plus orientée sur l'avenir.

Au lieu d'un transfert pur et simple des technologies et expériences japonaises, l'aménagement et l'adaptation de ces dernières au système social, à la culture et aux caractéristiques propres au pays partenaire permet de les exploiter et de les diffuser efficacement d'une manière adaptée à la situation particulière de ce même pays.

La coopération se caractérise enfin par le fait qu'elle permet de répondre d'une manière souple et dynamique aux nouveaux pays bénéficiaires et aux nouveaux besoins d'aide, tels que la transition vers une économie de marché et la reconstruction après une catastrophe naturelle, besoins nés des changements survenus au plan international dans des PED où les instances administratives sont encore vacillantes au lendemain des conflits.

Cadre de l'envoi d'experts

Afin d'élaborer les moyens les plus efficaces et les plus rationnels pour résoudre les problèmes de développement prioritaires dans les PED, la JICA pratique diverses formes d'envoi d'experts. Ceux-ci se déclinent selon l'un des deux types ci-après :

1) Envoi d'experts dans le cadre de projets de coopération technique axés sur l'obtention de résultats immédiats
2) Envoi d'experts chargés d'apporter des suggestions et des conseils pour l'élaboration des politiques

Dans le premier cas, les experts fournissent des conseils et s'emploient à diffuser des technologies qui doivent permettre d'atteindre certains objectifs grâce au renforcement des institutions et à la valorisation des ressources humaines du pays partenaire, dans un domaine ou un territoire particulier et sur une période limitée.

Dans le second cas, ils émettent des suggestions et

proposent leurs conseils aux plus hauts responsables du gouvernement partenaire, pour les aider dans l'élaboration des politiques. Ce faisant, ils assurent la promotion de la coopération pour le développement du pays concerné dans une perspective plus large.

Parallèlement, des membres du personnel de PED sont envoyés à titre d'experts dans d'autres PED, dans le but de transférer une technologie correspondant aux besoins de certains PED et aussi pour la coopération Sud-Sud*. Appelée envoi d'experts de pays tiers*, cette forme de coopération permet à un PED de compléter les projets d'aide de la JICA en transmettant à d'autres PED de la région les connaissances techniques qu'il a reçues du Japon.

Tendances du programme d'envoi d'experts

Promotion de la participation publique et renforcement des liens avec le grand public

Avec la diversification des besoins d'aide des PED ces dernières années, il devient toujours plus important de recueillir pour l'envoi d'experts la coopération de diverses sources, telles que ministères et agences concernés, mais aussi grand public et administration locale. La participation d'un groupe diversifié de simples citoyens à la coopération internationale permet d'exploiter les connaissances du

Sur le Terrain

• Malaisie

La coopération Sud-Sud par le gouvernement de Malaisie

Programmes de formation des fonctionnaires au Timor oriental

Envoi d'experts de la coopération technique

Un partenariat renforcé

En partenariat avec le gouvernement malaisien, le bureau de représentation de la JICA en Malaisie assure la promotion de la coopération Sud-Sud pour les PED de la région.

Tous les ans, le gouvernement malaisien propose à 130 PED environ 80 stages de formation originaux dans le cadre du Programme de coopération technique malaisien (Malaysian Technical Cooperation Programme ou MTCP). En plus de la formation traditionnelle pour les pays tiers, le bureau de représentation de la JICA en Malaisie a commencé (dans le cadre de la coopération Sud-Sud) à détacher des experts auprès de l'Economic Planning Unit (EPU), entité du gouvernement malaisien qui sert de point relais de l'aide depuis la fin de l'exercice 2002. L'Agence s'est ainsi rapprochée plus étroitement de ce dernier.

Parallèlement et en collaboration avec l'Institut national de l'administration publique en Malaisie (National Institute of Public administration Malaysia ou INTAN), la JICA s'est lancée en avril 2003 dans la formation de fonctionnaires à l'Institut national de l'administration publique (National Institute of Public Administration ou INAP), afin d'alimenter en ressources humaines la fonction publique au Timor oriental. Dans le cadre de ce programme, deux instructeurs de l'INTAN ont été détachés pour donner deux cours de formation de deux semaines chacun (sur l'analyse des besoins en formation et la méthodologie de la formation) à 50 participants, notamment des instructeurs et des agents de l'INAP responsables de la valorisation des ressources humaines auprès des ministères concernés.

Des cours en langue natale dans l'espoir de meilleurs résultats

Tous les donateurs* proposent actuellement un grand nombre de stages de formation destinés à valoriser les ressources humaines de la fonction publique au Timor oriental. Toutefois, la plupart des modules de cours n'existent qu'en anglais ou en portugais et une grande partie du programme d'enseignement n'est pas couverte. La JICA assurant la formation en malais, langue similaire à l'indonésien et largement utilisée au Timor oriental, *plus d'efficacité est attendue dans* les résultats.

En s'appuyant sur le contrôle et l'évaluation du stage de formation, il est envisagé de mettre en œuvre des programmes de suivi pour que les résultats puissent être diffusés dans le pays tout entier après l'achèvement des cours. Les programmes de suivi comprennent trois volets : (1) une formation mobile faisant intervenir l'envoi de stagiaires, (2) une formation pratique en cours d'emploi à l'INTAN, en Malaisie, pour les stagiaires ayant obtenu d'excellents résultats durant le stage et (3) une formation à distance grâce à la liaison établie entre le JICA-Net installé à l'INTAN et le centre GDLN (Réseau de formation pour le développement) de la Banque mondiale à Dili.

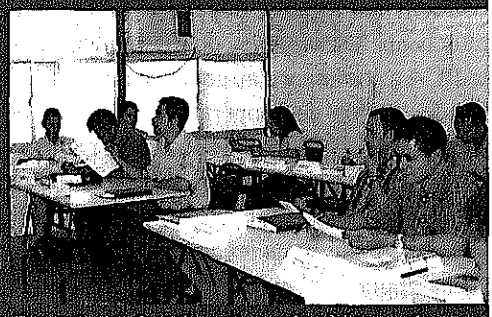

Formation de fonctionnaires grâce à la coopération Sud-Sud

La JICA fournit une aide énergique non seulement au Timor oriental mais aussi aux pays de l'ANASE, aux pays islamiques d'Asie centrale et à l'Afghanistan, où le Japon a pris l'initiative de fournir une aide à la reconstruction après le conflit. Au cours de l'exercice 2003, la coopération Sud-Sud au sein de l'ANASE a été encouragée de diverses manières : renforcement des liens de coopération entre le Japon et la Malaisie, soutien de quatre nouveaux projets, notamment dans le domaine de la santé et des soins médicaux, dans quatre pays nouvellement membres de l'ANASE (Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam) et programme de formation pour la construction de routes en Afghanistan.

(Bureau de la JICA en Malaisie)

Japon dans ce domaine et contribue à dynamiser la société japonaise elle-même.

C'est dans ce contexte que divers programmes de coopération faisant appel aux citoyens ont été regroupés sous le concept de programme de partenariat, afin de promouvoir toujours plus la participation du grand public. Ce programme, qui concerne les trois types de projets décrits ci-après, permet de promouvoir l'envoi d'experts avec la participation des citoyens japonais.

1) Des projets de développement social nécessitant une réponse précisément adaptée sont confiés à des ONG et d'autres organisations.
2) Des petits projets sont réalisés en collaboration avec des ONG relativement petites.
3) Lorsqu'une municipalité japonaise propose d'envoyer des experts et d'accueillir des participants à une formation technique, la JICA reprend cette proposition à son compte et organise l'envoi d'experts et l'accueil de stagiaires étrangers. Cela permet d'exploiter dans des PED les connaissances et expériences d'une municipalité japonaise.

Afin de renforcer la coopération avec les ONG et les collectivités locales, depuis le simple citoyen jusqu'aux plus hauts responsables de l'administration dans les PED, la JICA a commencé au cours de l'exercice 2002 à travailler sur des projets de coopération fondés sur des propositions du secteur privé s'inscrivant dans le cadre d'un programme de promotion de la participation publique. Partant des problèmes de développement dans les différents PED, ce nouveau programme précise le pays et le domaine auxquels doit s'appliquer l'aide, et fait appel aux expériences et aux connaissances du secteur privé pour l'élaboration et l'exécution des projets de coopération technique.

Pour répondre à la diversification des besoins des PED, la JICA a relevé au cours de l'exercice 2001 la dotation concernant les rétributions relatives aux prestations des experts. Ainsi est-il possible de faire encore massivement appel aux ressources humaines du secteur privé et de bénéficier pleinement des avancées technologiques réalisées dans ce secteur.

De cette manière, la JICA renforce le système actuel d'enregistrement des candidats à un poste d'expert et facilite le recrutement de ressources humaines du secteur privé en faisant largement connaître les postes d'experts vacants. La JICA espère ainsi transmettre aux PED les connaissances et les compétences d'un nombre croissant d'individus pour appuyer leur développement social et économique.

Réponses à de nouveaux besoins

1. Renforcement du soutien sur le plan de la politique économique et de la bonne gestion des affaires publiques

Les attentes se sont multipliées ces dernières années en matière de soutien intellectuel dans les domaines de la politique fiscale et monétaire ou du système juridique. Concernant le soutien pour la bonne gestion des affaires publiques*, la JICA détache des conseillers politiques auprès des principaux organismes publics chargés de la formulation des politiques dans les pays bénéficiaires, afin qu'ils leur apportent un soutien vigoureux à plusieurs niveaux dans ce domaine mais aussi au renforcement des institutions.

Dans le domaine de l'aide financière et monétaire en particulier, la JICA fait bénéficier les PED de techniques d'analyse économique et des expériences effectuées au Japon en matière de système fiscal. Elle soutient l'Indonésie pour l'analyse de modèles économiques et la mise en place d'un marché financier. Elle aide le Laos sur le plan de la politique économique, afin de faciliter sa transition vers une économie de marché. Enfin, elle assiste le Vietnam, le Cambodge, la Chine et l'Ouzbékistan en matière de système d'imposition.

Dans le domaine de la modernisation des systèmes juridiques, la JICA aide le Vietnam et le Cambodge en vue d'établir un système judiciaire. Au Vietnam en particulier, l'aide fournie depuis 1996 a été chaleureusement accueillie par le gouvernement vietnamien et la deuxième phase du projet de coopération portant notamment sur la rédaction législative a démarré au cours de l'exercice 1999.

2. Soutien au processus de reconstruction après les conflits

Après une période de troubles extrêmes et la conduite des affaires publiques placée sous l'administration provisoire des Nations-Unies (UNTAET), le Timor oriental a acquis son indépendance en mai 2002. Afin d'instaurer les bases d'une gestion nationale, le Japon a apporté depuis janvier 2000 une aide destinée à soutenir le développement des ressources humaines et le renforcement des institutions nécessaires pour le développement de la nation. L'Agence a également apporté une aide dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, afin d'assurer un approvisionnement alimentaire régulier. Enfin, elle a contribué à l'instauration et à la maintenance des infrastructures* formant la base de la vie en société. La JICA prévoit de poursuivre son aide dans ces domaines et de contribuer ainsi au développement du Timor oriental.

Une aide à grande échelle est par ailleurs fournie depuis mars 2002 à l'Afghanistan, pays dirigé depuis décembre 2001 par un gouvernement provisoire. Des experts ont été envoyés dans divers domaines, dont l'éducation, la santé et les soins médicaux, et les questions liées aux différences entre les sexes.

3. Soutien à la coopération Sud-Sud *

La JICA apporte son soutien à la coopération Sud-Sud

(pays plus avancés aidant d'autres PED) par l'envoi d'experts de pays tiers. Ces dernières années, les pays accueillant ces techniciens hautement qualifiés originaires de pays tiers, mais aussi ceux qui les ont envoyés, ont manifesté un vif intérêt pour la coopération Sud-Sud par le biais de ce programme, car il est bénéfique pour tous.

L'avantage de ce programme réside dans le fait que les pays bénéficiaires acquièrent en douceur les compétences et les connaissances qui leur sont nécessaires grâce à des experts venant de pays dont l'environnement physique, la langue, le niveau technique et la culture sont similaires aux leurs. L'envoi d'un expert d'un pays voisin pour régler les problèmes communs aux pays limitrophes au sein d'une même région permet une diffusion plus aisée de l'information à tous les pays concernés grâce à l'expert mais aussi la création d'un réseau de ressources humaines au niveau régional. Le programme est favorablement accueilli par tous les pays concernés. Au cours de l'exercice 2002, l'augmentation de demandes reçues pour l'envoi d'experts a été particulièrement forte : 106 nouveaux experts ont été détachés, principalement en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

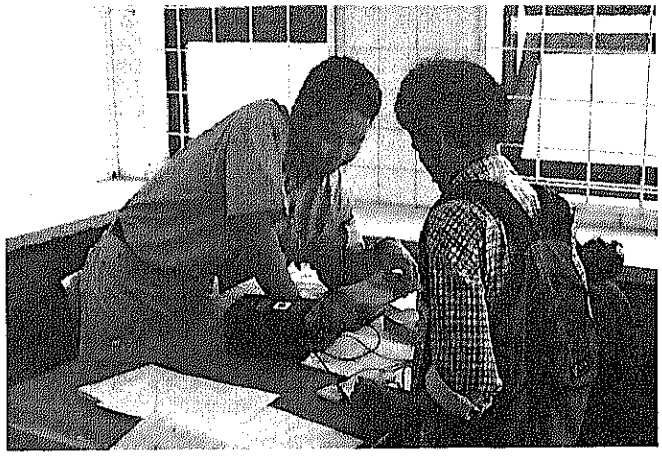

Expert en électronique au Timor oriental

Sur le Terrain

● Thaïlande

Projet d'aide pour l'amélioration des capacités de base en matière de planification du développement municipal

Soutien au développement rural par le biais d'un projet participatif

Envoi d'experts de la coopération technique

Le modèle proposé par la ville japonaise de Koura dans la préfecture de Shiga

La Thaïlande étant actuellement dans un processus de démocratisation, la décentralisation du pouvoir est devenue un objectif majeur et les collectivités locales se doivent d'élaborer leurs propres plans de développement. En coopération avec le ministère de l'Intérieur et le Département de la promotion des administrations locales de Thaïlande, la JICA a aidé l'administration locale de Prachinburi (province de la région de Prachantakham, dans l'est de la Thaïlande) à planifier son développement avec le concours de ses citoyens. Elle a par ailleurs tenté d'établir ce processus comme modèle de référence.

Le modèle était en l'occurrence la ville de Koura, cité japonaise de la préfecture de Shiga, dont les habitants participent au développement municipal. En présentant les actions menées dans cette ville, il a été possible d'établir un plan de développement susceptible de répondre aux vrais besoins d'un village thaïlandais.

Planification du développement municipal s'appuyant sur la population locale

Dans le cadre du projet, les membres du personnel de la municipalité thaïlandaise ont été invités à Koura. Avec des membres de la population locale, des organismes à but non lucratif et bien sûr le personnel de la mairie, ils ont parcouru la ville afin de dresser une carte de contrôle recensant ses ressources et ses problèmes et ils ont procédé à un échange de vues sur son image future. Cet exemple résume la manière dont est organisée la formation à la planification du développement en coopération avec la population locale.

Les responsables de la planification administrative à Koura ont par la suite été envoyés en Thaïlande en qualité d'experts. Avec les membres du personnel de l'administration thaïlandaise qui avaient reçu une formation au Japon, ils ont procédé aux mêmes opérations sur le terrain que celles qui avaient été réalisées à Koura, en incluant cette fois-ci les villageois thaïlandais. Ces activités ont été réitérées afin de faire correspondre la future image des villages thaïlandais avec le plan de développement de la municipalité.

Grâce à ces activités, le personnel de la municipalité de Koura a enseigné au personnel thaïlandais les principes de base : les villageois doivent participer à la vie de leurs villages et la municipalité doit être prête à résoudre les problèmes en coopération avec ces derniers. Le personnel thaïlandais a ainsi pleinement pris conscience de l'importance de l'initiative des habitants dans le développement de leurs communes.

Développement d'un village avec la participation de ses habitants

Les expériences et le savoir-faire de l'administration municipale et des citoyens de Koura en matière d'aménagement urbain ont conduit à des échanges entre Thaïlandais et Japonais au niveau local et ont grandement contribué à la planification de l'aménagement urbain en Thaïlande.

Du côté de l'administration municipale japonaise, ces échanges sont une bonne occasion pour les citoyens de se sentir fiers de leur ville et ils donnent une nouvelle énergie à cette dernière.

(Bureau de la JICA en Thaïlande)